

COMMUNICATION ET INFORMATION

ETABLISSEMENT	FAMILLE	ELEVE
Informier régulièrement la famille de la vie de l'établissement, des projets auxquels enfants et familles sont invités à participer (champs éducatif, culturel, sportif, pastoral).	Prendre régulièrement connaissance des informations transmises par l'établissement, quel qu'en soit le champ. Lire les diverses circulaires (OGEC, APEL, carnet de liaison...).	Partager en famille autour des diverses informations transmises par l'établissement. (Cycle 2 et 3)
Informier dès l'inscription, des modalités de rencontres parents/établissement, parents/enseignants. Vérifier que les modalités prévues sont compatibles avec les possibilités des familles.	Répondre à l'invitation aux rencontres et aux diverses réunions.	Rappeler à ses parents les diverses réunions et rencontres prévues. (Cycle 2 et 3)
Communiquer avec la famille aussi souvent que de besoin, en cas de préoccupation avec l'élève concerné.	Prendre contact avec l'établissement, aussi souvent que de besoin, en cas de préoccupations sur la scolarité ou le comportement de son enfant.	Contribuer à favoriser la communication régulière entre la famille et l'établissement.
Favoriser l'écoute personnalisée de l'élève et de sa famille (résultats scolaires, comportements...). Rechercher des solutions positives pour l'élève.	Accepter le dialogue. Etre attentif aux recommandations de l'établissement.	Rechercher les moyens d'une écoute personnalisée en cas de besoin. Ne pas attendre une situation de conflit.

SUIVI DE SCOLARITE

ETABLISSEMENT	FAMILLE	ELEVE
Informier les familles le plus régulièrement et le plus précisément possible sur le déroulement de la scolarité.	Chercher à s'informer sur le déroulement de la scolarité.	Rechercher l'intérêt des contenus d'enseignement, au-delà des goûts spontanés.
Informier les familles sur les choix éducatifs et pédagogiques de l'établissement.	Accepter les choix pédagogiques et éducatifs de l'établissement.	Participer activement aux modalités d'apprentissage proposées par les enseignants.
Préciser aux familles ce qui est attendu en terme de suivi scolaire, d'aide à l'apprentissage des leçons, de formation à l'autonomie, d'accompagnement aux devoirs.	Suivre la scolarité et le travail scolaire de ses enfants. S'informer sur les modalités de suivi souhaitées par les enseignants. Demander aide et conseils si nécessaire.	S'engager à faire sérieusement le travail à la maison. Oser demander de l'aide si nécessaire.
Construire une évaluation compréhensive pour les parents et informer sur les modalités d'évaluation mises en place dans l'établissement.	S'informer régulièrement de l'évaluation concernant son enfant, sans accentuer quotidiennement la pression.	Prendre le temps de bien comprendre les appréciations et les conseils donnés par les enseignants.